



G R O U P E D ' A M I T I E F R A N C E B E L G I Q U E  
**A S S E M B L É E N A T I O N A L E**  
*Compte-rendu du déjeuner de travail du 10 mai 2023*  
organisé par *S. Exc. Monsieur François de Kerchove d'Exaerde*  
*ambassadeur de Belgique en France*  
X V I ° L E G I S L A T U R E

Paris, le 22 mai 2023

Présents : *M. Andy Kerbrat, M. Carlos Martens-Bilongo, M. Pierre Cordier, Mme Béatrice Descamps, Mme Mathilde Desjonquères, Mme Brigitte Liso, M. Benjamin Lucas et M. Matthieu Marchio.*

Excusés : *Mme Christine Descodts et M. Yannick Monnet.*

Son Exc. Monsieur François de Kerchove d'Exaerde s'est réjoui d'accueillir les membres du Bureau du groupe d'amitié France-Belgique nouvellement constitué à l'issue des élections législatives de juin 2022.

***Compte rendu de la quatrième réunion franco-belge « Val Duchesse » sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme – 5 mai 2023***

Il a ensuite fait le compte rendu de la quatrième réunion franco-belge au format dit de « Val Duchesse » qui s'est tenue à Paris le 5 mai 2023 sous la co-présidence de la Première ministre française, Mme Elisabeth Borne et du Premier ministre belge, M. Alexander De Croo. Ce format de discussion a été créé à la suite des attentats ayant touché la France en 2015. Les ministres français et leurs homologues belges des affaires étrangères Mme Catherine Colonna et Mme Hadja Lahbib, de la Justice M. Éric Dupond-Moretti et M. Vincent Van Quickenborne, de l'Intérieur M. Gérald Darmanin et Mme Annelies Verlinden, ainsi que la secrétaire d'État à l'Asile et la migration Mme Nicole de Moor, étaient également présents.

La coopération entre les deux pays est excellente. Les échanges d'informations sont constants, notamment sur les sujets relatifs à la criminalité organisée, le trafic d'êtres humains et la lutte contre le radicalisme et le terrorisme.

Un point particulier a été fait sur le port d'Anvers, gigantesque zone industrielle qui représente 30 % de l'économie flamande, confronté à l'activité de plus en plus violente de groupes mafieux qui n'hésitent plus à s'attaquer aux femmes, aux enfants, aux magistrats et aux ministres. La police française se montre très concernée par ce phénomène qui concerne désormais également les ports de Dunkerque et du Havre. Europol et Interpol sont également régulièrement sollicités à ce sujet.

En matière de migration, la France et la Belgique ont fait part de leur préoccupation commune face à l'augmentation du nombre de « petits bateaux » qui tentent de relier le Royaume-Uni à partir de Calais. La question doit être abordée avec une double exigence : traiter

les migrants de manière responsable et humaine et garder une cohérence européenne. Le constat a été fait que les deux pays ne partageaient pas tout à fait la même approche en matière de lutte contre les filières illégales.

Le volet justice a permis de faire le point sur les procès des attentats de Paris et de Bruxelles.

En matière de politique internationale, le dialogue entre la France et la Belgique est bon. Les deux pays organisent leur action autour de trois piliers principaux : défense, développement et stabilité politique. Ils entretiennent des liens étroits au sujet de la région du Sahel.

Dans le secteur de la défense, deux grands projets sont développés conjointement : le partenariat stratégique Capacité Motorisée (CaMo) et le programme de chasseurs de mines auquel participent également les Pays-Bas.

### ***Sommet de la mer du Nord à Ostende- 24 avril 2023***

S. Exc. Monsieur François de Kerchove d'Exaerde a ensuite évoqué le Sommet de la mer du Nord, consacré aux questions d'énergie, qui s'est tenu à Ostende le 24 avril 2023. Il a pointé une différence d'approche en matière d'hydrogène vert. La Belgique en a un besoin urgent et privilégie son importation auprès de pays très stables (Maroc, Oman, Chili, Namibie).

Les négociations entre le gouvernement belge et Engie au sujet de la politique nucléaire (arrêt ou prolongement des centrales, gestion des déchets) devraient aboutir d'ici quelques semaines. La Belgique est très peu dépendante du gaz et du pétrole russes. Elle compte sur l'éolien terrestre mais est confrontée à un problème d'acceptabilité.

### ***Questions diverses***

Un échange de questions-réponses a permis d'évoquer un certain nombre de thématiques importantes pour les zones transfrontalières : problème de financement empêchant l'ouverture d'une nouvelle ligne ferroviaire transfrontalière très attendue, problème du rapatriement des dépouilles mortelles des citoyens français décédés en Belgique, existence de Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST), nombre important d'étudiants français en Belgique, nombre important de citoyens français, âgés ou handicapés soignés dans des établissements belges.

S. Exc. Monsieur François de Kerchove d'Exaerde s'est engagé à signaler le problème ferroviaire au ministère de transports belge. Il a indiqué que le rapatriement des dépouilles mortelles avait fait l'objet d'un accord approuvé par tous les parlements belges. Il s'est félicité que les ZOAST améliorent les relations relatives à la sécurité sociale entre les deux pays. Il s'est également félicité qu'en matière de scolarité il n'y ait pas de difficulté pour la reconnaissance mutuelle des niveaux. Le nombre trop important d'étudiants français dans les filières médicale et vétérinaire devrait diminuer avec l'établissement d'un examen d'entrée et d'un *numerus clausus* en fin d'étude.